
COMMUNE DU BOURG D'OISANS

Département de l'Isère

MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Pièce E – Avis des personnes publiques associées et avis émis par les autorités spécifiques



N° d'ordre	Désignation des pièces
E1	AVIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OISANS (CCO)
E2	AVIS DE LA MRAE APRES EXAMEN AU CAS PAR CAS
E3	AVIS DE LA COMMUNE D'ALLEMOND
E4	AVIS DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE (INAO)
E5	AVIS DU PARC NATIONAL DES ECRINS (PNE)
E6	NOTE DE REPOSE AVANT ENQUETE PUBLIQUE A L'AVIS DE LA MRAE ET AUX AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)
E7	AUTRES AVIS QUI ARRIVERAIENT DURANT L'ENQUETE PUBLIQUE LE CAS ECHEANT